CARTE CORPORATE
Où en est-on ?

Voici quelques semaines, FO s'était manifesté suite à l'annonce de modifications conséquentes dans l'utilisation de la carte Corporate.

Très rapidement, la direction avait reçu une délégation, et il avait été convenu que toutes les situations que nous serions amenés à présenter seraient examinées et que des solutions seraient trouvées pour qu'aucun salarié ne se retrouve en difficulté du fait de ces changements.

Voici quelques jours, un nouveau point a été effectué avec la direction, et plusieurs types de dispositions ont été prises.

Il a tout d'abord été précisé que certains salariés, clairement identifiés, notamment à la Fabrique, sont régulièrement au-dessus des nouveaux plafonds (qui, pour rappel, portent sur des périodes de 30 jours glissants). Pour ces salariés, des démarches ont déjà été entreprises pour relever les plafonds de manière permanente.

Il y a ensuite d'autres salariés, eux aussi identifiés, qui peuvent se trouver de façon occasionnelle à dépasser les plafonds. Pour ceux-là, il a été dit qu'il serait possible de les faire relever sur demande. Et ces derniers seront relevés dans les 24 heures, en sachant que cela n'handicape pas le déroulé de la mission à venir, puisque les premières dépenses sont toujours inférieures à ces plafonds.

Enfin, il existe de nombreuses situations dans lesquelles les personnels ont toujours été en dessous des nouveaux plafonds. Pour eux, sauf dans l'hypothèse où leurs pratiques viendraient à changer, ils ne sont pas impactés par ces modifications. La direction a ajouté, à ce sujet, que cela s'explique par le fait que, bien souvent, une bonne partie des frais de missions est déjà payée en amont directement par l'entreprise (transports, hôtels).

FO reste évidemment à votre écoute : il est prévu de refaire un nouveau point, notamment si d'autres situations nous sont soumises. N'hésitez pas à nous en faire part si vous pensez être impactés.

Paris, le 14 mars 2022

Bureau syndical Force Ouvrière – Pièce R2811 - 01.56.22.54.40/43.76
7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15